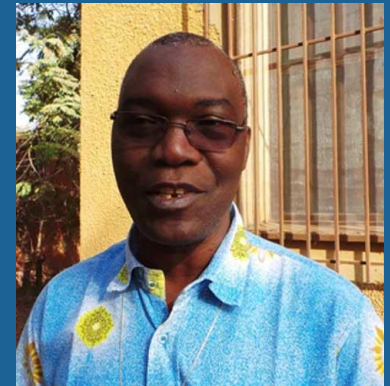


ENTRETIEN AVEC L'ABBÉ HUBERT KIEMDE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES AU BURKINA FASO



Entretien réalisé par Quentin Wodon
Avril 2021

EXTRAITS:

- « La discipline et la rigueur dans le travail : cet aspect est comme une marque de l'enseignement catholique. Tous les enfants qui arrivent dans l'enseignement catholique savent qu'ils ont l'obligation de se comporter différemment. Il en est de même pour les enseignants et le personnel administratif. »
- « Après avoir relevé le défi des résultats excellents aux examens scolaires, il faut maintenant relever celui de l'employabilité des sortants de nos écoles et établissements ; il nous faut aller vers plus de science, plus de technique et plus de professionnel dans nos offres d'éducation. »

Vous êtes Secrétaire général des écoles catholiques au Burkina Faso. En quoi consistent vos responsabilités?

Les responsabilités du Secrétaire national de l'enseignement catholique au Burkina Faso peuvent se décrire ainsi :

- Assurer la coordination de tous les établissements catholiques du pays ;
- servir l'unité au sein de l'enseignement catholique, du point de vue des degrés d'enseignement (préscolaire, primaire, post primaire, secondaire et supérieur, général, technique et professionnel) et du point de vue des fondateurs (diocèses, congrégations religieuses) ;
- Assurer la liaison, la coordination et le service d'information entre toutes les structures internes et externes au pays en matière d'éducation catholique ;
- Assurer le suivi des établissements catholiques en matière d'orientations nationales, aussi bien du point de vue des orientations ecclésiales que du point de vue des orientations étatiques ;
- Elaborer et coordonner tous les projets nationaux concernant l'éducation catholique du pays, notamment en matière d'innovations et aider à la conception de projets diocésains ou d'établissements ;

Encadré 1: Série d'entretiens

Quelle est la mission du site Web Global Catholic Education? Le site informe et connecte les éducateurs catholiques du monde entier. Il leur fournit des données, des analyses, des opportunités d'apprentissage et d'autres ressources pour les aider à remplir leur mission, y compris l'option préférentielle pour les pauvres.

Pourquoi une série d'entretiens? Les entretiens permettent de partager des expériences d'une manière accessible et personnelle. Cette série comprendra des entretiens tant avec des praticiens que des chercheurs travaillant sur l'éducation catholique, que ce soit dans les salles de classe, les universités ou d'autres organisations de support aux écoles et universités catholiques.

Sur quoi porte cet entretien? Cet entretien est avec l'Abbé Hubert Kiemde, secrétaire général des écoles catholiques au Burkina Faso. L'entretien porte sur les opportunités ainsi que les enjeux auxquels font face les écoles catholiques au Burkina Faso.

Visitez-nous à www.GlobalCatholicEducation.org.

- Assurer le fonctionnement et la promotion de l'enseignement catholique : gestion du personnel enseignant des écoles primaires (contrats de travail, salaire, carrière, etc.), trouver des réponses aux problèmes administratifs qui se posent aux établissements scolaires et aux directions diocésaines, mettre en œuvre des innovations pédagogiques en accord avec les établissements ;
- Organiser et animer des plans de formation continue pour les enseignants et les cadres de l'éducation catholique, en lien avec les Directions Diocésaines ;
- Servir d'interface dans le dialogue avec l'Etat : négociation des conventions, suivi de mise en œuvre des conventions, etc. ;
- Représenter l'enseignement catholique du Burkina Faso sur le plan international.

Quelles sont selon vous les forces de l'enseignement catholique ? Pourriez-vous donner des exemples concrets de telles forces ?

De notre point de vue, les forces de l'enseignement catholique au Burkina sont :

- L'unité et la solidarité entre ses responsables : dans les négociations avec l'Etat, nous arrivons à parler un même langage et cela apparait à la fois comme sérieux aux yeux de l'Etat et, en même temps, cela facilite le dialogue entre l'Etat et l'Eglise catholique en matière d'éducation.
- La discipline et la rigueur dans le travail : cet aspect est comme une marque de l'enseignement catholique. Tous les enfants qui arrivent dans l'enseignement catholique savent qu'ils ont l'obligation de se comporter différemment. Il en est de même pour les enseignants et le personnel administratif et de soutien. Par exemple, dans les collèges et lycées, tous les enseignants reçoivent dès la rentrée scolaire le programme des cours et des devoirs du trimestre et savent qu'ils ont le devoir impérieux de respecter ce programme. Alors les professeurs ont l'obligation d'avoir de la matière pour les différents devoirs et les élèves savent qu'ils doivent être à jour dans leurs révisions afin de composer. Ils savent qu'ils sont au minimum deux devoirs par semaine. Ils ont tous une obligation de résultats.
- L'éducation des esprits des élèves : une place importante est donnée à l'éducation des consciences et des comportements aussi bien à l'école qu'à la maison. Un apprentissage de la responsabilité personnelle et collective est régulièrement donné.
- Les résultats scolaires excellents, supérieurs à la moyenne nationale (cf. tableau récapitulatif des résultats des dix dernières années).
- La bonne réputation auprès des parents et des responsables étatiques : cela a été à la base de

plusieurs conventions assorties de subventions aux écoles primaires catholiques à hauteur de plus de 70% des charges salariales du personnel enseignant de ces écoles primaires. Ce que les autres groupes n'ont pas encore obtenu. À cause de cette réputation, les écoles et établissements catholiques sont très sollicités, surtout là où les parents ont la possibilité de payer une scolarité. (Quoique fixés très bas en fonction du pouvoir d'achat de la moyenne, les frais de scolarités demeurent un frein pour un grand nombre de personnes pour entrer dans nos établissements).



Photo : Sur les bancs de l'école.

Quelles sont les domaines où il est nécessaire d'améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles catholiques ?

Les choses à améliorer sont surtout liées au système éducatif national lui-même. Il y a trop de théorie dans l'enseignement au Burkina Faso. Tout est intellectuel, sans une formation pratique, ni une formation à l'esprit critique.

Ainsi, par exemple, un diagnostic nous révèle qu'après avoir relevé le défi des résultats excellents aux examens scolaires, il faut maintenant relever celui de l'employabilité des sortants de nos écoles et établissements ; il nous faut aller vers plus de science, plus de technique et plus de professionnel dans nos offres d'éducation. Les élèves actuels en séries scientifiques vont jusqu'à passer le baccalauréat sans expérience de manipulation dans un laboratoire scientifique ; si bien qu'au niveau international, ils se retrouvent moins compétitifs. Il en est de même pour le domaine du numérique. Ils n'ont pas l'occasion de se familiariser avec l'outil informatique ; par conséquent, ils présentent des faiblesses dans tout ce qui est en lien avec les recherches ou les manipulations informatiques. Il faudra trouver le moyen pour améliorer l'enseignement

des sciences et familiariser davantage les élèves à l'outil informatique.

Enfin, il y a très peu de lien entre la vie réelle et ce qui est enseigné en classe. Les élèves se retrouvent peu outillés pour affronter le monde du travail. Ils sont peu capables d'initiatives dans le quotidien.

L'éducation environnementale nous paraît aussi insuffisante pour un pays comme le nôtre qui est en véritable danger devant l'avancée du désert, la pollution des plastiques et des produits chimiques sur l'environnement et les eaux (herbicides, cyanure, mercure, etc.), la détérioration des sols, la surexploitation des matières premières, etc.



Photo : Élèves aveugles qui apprennent le braille.

Dans quelle mesure les écoles catholiques et les étudiants ont-ils été affectés par la pandémie de la COVID ? Comment avez-vous essayé de garantir la continuité des apprentissages ?

Comme dans les autres pays, la maladie est apparue subitement. Le premier cas officiel a été diagnostiqué et annoncé le 9 mars 2020 et 6 jours plus tard on annonçait la fermeture immédiate de toutes les écoles et universités du pays et la restriction des libertés de circuler et de se rassembler. Pendant trois mois, toutes les écoles et universités sont restées fermées. Les conséquences recensées sont nombreuses :

- a) En dehors de quelques universités qui ont tenté timidement de mettre en œuvre des cours en ligne, avec plus ou moins de succès, les écoles n'ont pas pu offrir d'autres alternatives d'apprentissage aux élèves. Ce qui a eu pour conséquences le non achèvement des programmes et le désapprentissage (oubli de ce qui avait été enseigné).
- b) La longue vacance des classes a donné lieu à un comportement de vagabondage et une floraison d'activités prohibées, notamment des clubs de consommation de stupéfiants et/ou de surprises parties.

Là où cela a été possible, les écoles ont organisé des cours de vacances dès qu'il y a eu un peu d'accalmie (mais c'était déjà le temps des vacances) ou alors elles ont avancé la date de la rentrée scolaire afin de terminer les programmes de l'année non achevée, au moins dans des matières clés (français, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, physique et chimie).

Quelles sont les opportunités et les risques pour l'enseignement catholique dans les années à venir ?

Les opportunités qui s'offrent sont (entre autres) :

- Le bon capital d'opinion favorable (bonne réputation) ;
- La bonne organisation interne ;
- La couverture de tous les niveaux d'enseignement, même si c'est à des degrés différents ;
- La couverture géographique du pays : les écoles et établissements existent dans toutes les régions du pays ;
- L'appui de l'Etat à l'enseignement primaire ;
- La demande d'établissements dans l'ensemble pays reste très élevée. Il y a donc opportunité pour la création de nouveaux établissements catholiques ou l'extension de nouvelles offres de formation, surtout là où nous sommes peu présents ou presque absents : préscolaire, enseignement technique, enseignement professionnel, formation à divers métiers.
- L'ouverture de nos écoles et établissements à toutes les couches sociales et à toutes les religions, sans visée de prosélytisme.

Il y a aussi des risques :

- Le plus grand risque est la perte de soutien dans le financement de nos écoles. Les familles ne peuvent pas payer suffisamment pour couvrir les charges de fonctionnement des écoles et établissements. Nous comptons sur l'apport de l'Etat. Or, l'Etat lui-même subit une pression pour baisser sa subvention à l'endroit des écoles catholiques. Avec les fréquentes tensions de trésorerie, le risque d'une baisse du soutien de l'Etat existe. L'Etat assiste aussi des élèves indigents en affectant des élèves dans des établissements privés confessionnels ou non, à qui il paie pour chaque élève une partie des frais de scolarité. Ces deux formes de soutien de l'Etat permettaient à beaucoup de nos établissements d'avoir suffisamment d'effectifs. Une baisse de ce soutien causera plus de difficultés de fonctionnement pour les établissements dans les zones pauvres, en ville et surtout en campagne.
- La montée de l'intégrisme islamique provoque la fermeture des établissements dans plusieurs zones. Si le phénomène persiste longtemps, cela peut causer d'énormes dommages pour nous.



Photo : Jeunes écoliers devant leur école

Pourriez-vous donner un ou deux exemples d'innovations dans des écoles catholiques que vous trouvez particulièrement intéressantes ?

Un premier exemple est l'éducation inclusive. Depuis une dizaine d'années, nous avons commencé à offrir une éducation scolaire à des enfants sourds et à des enfants aveugles dans nos écoles primaires et dans nos collèges et lycées, et bientôt une école maternelle pourra voir le jour qui pourra accueillir des enfants sourds également. Ce sont d'énormes défis, mais nous sommes engagés à aller aussi à cette périphérie existentielle et réellement ouvrir nos écoles aux enfants de toutes conditions sociales. Les personnes vivant avec un handicap sont vraiment les laissés-pour-compte et cela doit nous interpeller. Nous sommes heureux d'avoir donné ou de donner cette éducation scolaire à plus de 300 enfants à ce jour.

Un second exemple est l'introduction d'activités pratiques parascolaires et périscolaires au Lycée saint Luc de Banfora (club d'acrobatie, club de langues, club de jeunes entrepreneurs, immersion dans les cultures locales, etc.) Les innovations initiées par le proviseur de ce lycée depuis des années sont comme une expérience pilote pour répondre à la question d'inventer une nouvelle manière d'éduquer. Nous suivons avec intérêt son expérience qui commence à se faire connaître dans le pays.

Dans quelle mesure les écoles catholiques accueillent-elles des enfants non catholiques ? Comment cela représente-t-il une richesse pour l'ensemble des enfants ?

Toutes nos écoles et tous nos établissements accueillent des enfants non catholiques. Et selon le milieu d'implantation de l'école, le pourcentage d'enfants non catholique varie. Avant la crise des attaques djihadistes et

la fermeture de plusieurs écoles dans les zones à fort défi sécuritaire, nous comptons, en moyenne générale (tous niveaux d'enseignement confondus) et nationale environ 65% d'élèves catholiques et 35% d'élèves non catholiques, dont 30% d'élèves musulmans. Dans le diocèse de Dori, les pourcentages sont même inversés, avec 40% de catholiques et 60% de non catholiques dont plus de 55% d'élèves musulmans. Depuis les mouvements djihadistes et les replis identitaires imposés aux populations, le nombre d'enfants inscrits dans nos établissements a un peu baissé dans les zones fortement influencées par ces mouvements (nord, nord-ouest, nord-est).



Photo : Construction d'une cantine scolaire.

La présence d'enfants non catholiques dans nos écoles est une des caractéristiques et valeurs reconnues par tous (chrétiens et non chrétiens) depuis la fondation des premières écoles par les missionnaires. C'est pour nous le signe de notre « catholicité », c'est-à-dire notre ouverture à tous, et notre esprit d'accueil universel. Il est vrai que de nombreux enfants ont finalement embrassé la foi catholique après avoir fréquenté dans nos écoles, mais cela n'a jamais été une obligation pour eux. Ils ont simplement vu vivre les chrétiens, ils ont aimé ce qu'ils ont vu et ils ont demandé à recevoir le baptême. Pour nous, c'est la preuve d'une culture du vivre ensemble et un apprentissage de la fraternité au-delà des appartenances religieuses, pour une connaissance mutuelle et une culture de l'acceptation de l'autre par une meilleure connaissance de l'autre (abandon de certains préjugés).



Photo : Classe pour enfants déplacés par le terrorisme.

Quel est votre parcours personnel ? Comment en êtes-vous arrivé aux responsabilités que vous exercez en ce moment ?

Entré au séminaire après une maîtrise à l'université de Ouagadougou, j'ai été ordonné prêtre en juillet 1998. C'est alors que j'ai reçu une première mission comme vicaire paroissial (une année), puis comme professeur éducateur au petit séminaire de mon diocèse (4 ans), et ensuite secrétaire de l'évêque en septembre 2003. Suite à l'accident mortel du directeur de l'enseignement catholique du diocèse en octobre 2003, j'ai été nommé, provisoirement directeur diocésain par interim, cumulativement avec mes fonctions de secrétaire de l'évêque. En juillet 2004, j'ai été confirmé directeur diocésain de l'enseignement catholique, une autre personne ayant été trouvée pour assurer désormais le secrétariat à l'évêché. C'était à une période très critique pour l'enseignement catholique diocésain et national. Mais je suis resté là jusqu'en 2011 où j'ai été appelé à assumer la responsabilité nationale de l'enseignement catholique. Après un an aux côtés de mon prédécesseur, j'ai dû prendre les rennes à partir de juillet 2012, jusqu'à la date du 31 mars 2021. C'est donc la confiance que mes supérieurs avaient pour moi qui m'a conduit à cette mission. Je les remercie pour cette confiance et pour tout ce que j'ai appris durant mes deux mandats.

Pouvez-vous nous partager une anecdote sur ce qui vous passionne dans la vie, indépendamment de votre travail ?

Une des choses qui me passionnent dans la vie, ce sont les voyages. Quand j'étais plus jeune, j'affectionnais voyager à vélo, puis à mobylette, lorsque, grâce à ma bourse d'étudiant à l'université, j'ai pu m'en procurer une. Aujourd'hui encore, j'aime voyager, quand j'en ai l'occasion et que mes moyens le permettent. Traverser les différents paysages, rencontrer les connaissances

chez elles et rencontrer de nouveaux visages sont toujours agréables. Mais il y a aussi parfois des situations cocasses, comme celle-ci.

C'était durant le mois d'août, pendant la saison des pluies chez nous. Le mois d'août est le mois où il tombe le plus de pluie. C'était les vacances et j'étais allé en mobylette participer à un camp de jeunes du Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ) à environ 140 km de chez moi. Tout s'est bien passé jusqu'au jour de mon retour. Je devais également rentrer impérativement ce jour puisque j'étais attendu pour l'organisation d'une kermesse de l'association des élèves et étudiants du village ; j'étais l'organisateur de l'association.

C'était aussi pendant la période révolutionnaire dans notre pays entre août 1983 et octobre 1987. Les Comités de Défense de la Révolution (CDR), une sorte de milice armée dont étaient dotés tous les villages, tous les quartiers et toutes les structures organisés comme les établissements et les différentes administrations, régnaient en maîtres. Ces CDRs (c'est ainsi qu'on appelait aussi les personnes membres de ces comités) des villages étaient souvent illettrés : ils ne savaient ni lire ni écrire. On venait de sortir d'une guerre contre un pays voisin, le Mali et la méfiance était encore de mise.

Le jour du retour, je n'avais plus d'argent avec moi, sinon juste de quoi acheter l'essence nécessaire pour arriver chez moi. Mais je n'avais aucune crainte. J'ai acheté l'essence pour ma mobylette et j'ai pris la route. A 20 km environ de chez moi, à un carrefour, je tombe sur une barrière de CDRs qui vérifiaient l'identité de ceux qui allaient vers notre village. A ma grande surprise, je ne retrouvais pas ma carte d'identité, je l'avais sans doute glissée dans un endroit inhabituel de mon sac de voyage. Je courais le risque d'être pris pour un ennemi et me faire torturer. Par chance, je suis tombé sur ma carte d'abonnement à la bibliothèque universitaire et, tout tremblant, je l'ai tendue à mes contrôleurs. Alors, ils ont longuement regardé la carte puis se sont dit en langue locale : « vraiment, s'il n'y avait pas de photo sur la carte, je dirais que ceci n'est pas une carte d'identité ». Puis, après des doutes et des concertations, ils ont fini par me laisser partir. Je n'ai pas osé regarder en arrière quand j'ai repris la route.

Je ne savais pas qu'un autre danger m'attendait quelques kilomètres plus loin. En effet, douze kilomètres plus loin, il y avait une rivière, affluent d'un fleuve (le Mouhoun) qui se trouvait à quelques deux kilomètres de là. Sur la rivière, il y avait un pont fait avec des planches de bois, mais sans garde-fous. Mais la rivière débordait chaque fois qu'il y avait beaucoup de pluie et que le fleuve se remplissait. Malheureusement, c'était le cas ce jour-là, et on ne pouvait pas passer depuis deux jours déjà. Je ne savais pas que la rivière avait débordé. Il s'y trouvait des personnes qui connaissaient bien la rivière et aidaient les

voyageurs, moyennant de l'argent. Moi je n'avais plus d'argent pour payer mon passage, et mon essence ne me permettait pas non plus de retourner au point de départ. Alors j'ai décidé de forcer et de traverser, en poussant ma mobylette, puisque ceux qui se faisaient aider traversaient à pied, même s'ils étaient encadrés par les passeurs.

J'avais à traverser plus de 50 mètres d'eau dont j'ignorais la profondeur. Au moment où je sentais le bois du pont sous mes pieds, j'avais l'eau au-delà de la taille ; mais je ne pouvais plus avancer. L'arrière de la mobylette, entraînée petit à petit par le courant d'eau, était presque à la perpendiculaire par rapport au sens de ma progression. Que faire ? Il fallait trouver une solution, surtout que la mobylette était aussi mon appui. Le courant était très fort et je ne savais pas nager non plus. J'ai commencé à avoir peur. J'ai une fois de plus invoqué le secours de Dieu, puis j'ai commencé à tirer doucement la roue arrière vers moi. Il fallait complètement immerger dans l'eau pour le faire. Et ainsi, petit à petit, j'ai réussi à reprendre ma marche silencieuse et à sortir de l'eau. Même si cela n'a pas entamé ma passion pour les voyages et l'aventure, j'ai appris à me méfier de l'eau.

Une fois à la maison, j'étais prompt à raconter l'épisode du contrôle d'identité, mais pas celui de la traversée de l'eau, malgré les questions, surtout celles de ma mère, qui semblait deviner que je ne voulais pas en parler. Ce n'est que des jours plus tard que j'ai pu parler de ma mésaventure.



Photo : Récole d'oignons dans le jardin d'une école.